

frion, écuyer, avocat et conseiller de la Reine, de la cité de Montréal, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

SAML. E. ST-O. CHAPLEAU, [L.S.]
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A J. G. BOURINOT, C.M.G., LL.D.
Greffier de la Chambre des Communes du Canada.

M. l'Orateur informe la Chambre que conformément à l'ordre de mercredi, le 24 courant, le greffier a déposé sur le bureau un état indiquant les pétitions présentées au parlement pendant les deux dernières sessions, et jusqu'à la date du dit état, par des conseils municipaux, demandant l'adoption de mesures législatives pour obtenir un meilleur drainage sur les voies ferrées, donnant la date de leur présentation, le nom de ceux qui les ont présentées, et copie de chaque formule de pétition, avec les noms des municipalités qui les ont envoyées. (*Document de la Session No 28.*)

Christophe Alphonse Geoffrion, écuyer, député du district électoral de Verchères, ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé devant les Commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Ordonné, que M. McCarthy ait la permission de présenter un bill (No 25) modifiant de nouveau l'Acte concernant la Chambre des Communes.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. Foster, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre,—le rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'année expirée le 30 juin 1894. (*Document de la Session No 1.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, présente la réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 7 mai 1894,—demandant un état donnant le nombre des colons amenés du Dakota dans le district de Yorkton et de Saltcoats, et de Chicago et des Etats de Washington, Idaho et Oregón, dans le district de Calgary, la nationalité de ces colons, le coût pour les faire venir et le nombre y restant encore et leur occupation. (*Document de la Session No 29.*)

Sur motion de M. Charlton, secondé par M. Mulock,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—un état donnant les diverses dates auxquelles les Comptes publics, les Tableaux du Commerce et de la Navigation et le rapport de l'Auditeur général ont été prêts à être distribués aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, chacune des années de 1888 à 1895 inclusivement.

Sur motion de M. Cameron, secondé par M. Mara,

Ordonné, qu'il soit mis devant cette Chambre,—copie de toutes pétitions, correspondance et rapports qui se trouvent dans le département des Chemins de fer concernant la construction d'une voie de garage ou d'une halte de voyageurs sur la ligne de l'Intercolonial à ou près la rivière des Habitants, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

M. Mara propose, secondé par M. Prior,—qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour la production d'un état donnant les montants payés comme droits de douane à Waneta, Nelson, Kaslo et à la frontière, rivière Kootenay, de 1890 à 1894, inclusivement, et indiquant le montant payé annuellement à chaque port extérieur.